

LOMBARD & MEDOT
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital social de 978 076 €
Siège social : 1, rue des Cotelles, 51200 EPERNAY
R.C.S. 095 750 303 REIMS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées, et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous précisons que les comptes annuels ont été établis et sont présentés selon les mêmes formes que l'exercice précédent, mais que la méthode de valorisation des vins vendus a été modifiée, ce que le Commissaire aux Comptes vous présentera, conformément à la réglementation française en vigueur, laquelle résulte des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Vous trouverez dans l'annexe comptable le détail des informations prescrites par la loi et les règlements, relatives à la Société.

1. L'activité du secteur champagne

Cette année les ventes globales de champagne sont en recul de 8,3% et s'élèvent 299 millions de bouteilles en 2023.

2. L'activité de la Société : Exposé des résultats économiques et financiers

Notre chiffre d'affaires s'élève à 11.346.919 € contre 11.329.318 € en 2022.
Un CA de 5.314.651€ a été réalisé à l'export soit presque 47% du total

Nous avons cette année aussi pu réaliser une vente sur lattes à un cours rémunérateur. Il s'agit d'une cession pour ajuster notre stock aux ventes de l'exercice.

Notre résultat d'exploitation s'élève à + 709.956 € contre +255 686 € au 31/12/2022, et +123 842€ au 31/12/2021.

Le résultat net s'élève à +30.920 € contre -71.914 € au 31/12/2022, et -124 289€ en 2021, et - 984 874€ en 2020.

Il faut noter que nos frais financiers ont doublé passant à -702 087 € contre – 336.411€ soit un supplément de charges de 365.676€

Nos stocks de vins représentent 27.448.003 € contre 27.353.328€ au 31/12/2022, et 25 953 857€ en 2021 .

Nous avons cette année un stock classé spiritueux : Gin bio à base de raisin valorise à 68.817€

Nous vous indiquons l'évolution des ratios que nous vous présentons chaque année :

	2023	2022	2021	2020
Autonomie financière Fonds propres/ Total bilan	0.39	0.39	0,42	0,38
Dettes financières/ Fonds propres	1.00	1.01	1,04	1,23
Dettes financières / stock	0.48	0.49	0,54	0,58
Dettes finançant les stocks/stocks	0.40	0.41	0,43	0,47

Comme vous le constatez, les ratios de financement du stock, s'améliorent. Il faut noter que nous avons obtenu des PGE de l'ensemble de nos banques, pour un montant de 2 000 000 € en 2021. et sont en cours d'amortissement. Ceux-ci n'ont pas été pris en compte pour le ratio des dettes finançant le stock/stock car ce n'était pas l'objet des PGE.

Il convient en outre de mentionner, par référence aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, qu'aucune somme n'a été immobilisée à l'actif du bilan au titre de la recherche et du développement au cours de l'exercice écoulé.

3. Bilan simplifié (en M€)

Actif	2023	2022	2021	2020
Immobilisations	3.85	3.68	3,57	3,73
Stocks	28.49	28.12	26,59	30,00
Autres	2.56	2.22	2,16	1,78
Disponibilités	0.54	1.08	0,53	0,85
Total	35.44	35.10	32,85	36,36

Passif	2023	2022	2021	2020
Capitaux propres	13.81	13.70	13,78	13,91
Dettes financières	13.82	13.95	14,34	17,14
Autres	7.81	7.45	4,73	5,31
Total	35.44	35.10	32,85	36,36

4. Politique d'investissements en 2023

Comme nous vous l'avons annoncé l'an dernier, nous avons amélioré notre ligne de dégorgeement avec l'achat d'un bac de congélation.

L'investissement total s'est élevé à 335.372 € Incluant des travaux de maçonnerie et de sol pour l'implantation.

Les autres investissements ont été limités au strict nécessaire au maintien en fonctionnement de nos équipements

Nous maintenons notre projet de construction de chai et de rénovation de l'accueil. Ces travaux ne sont pas commencés, et nous ne les débuterons qu'après le retour à une rentabilité pérenne.

5. Principaux risques et incertitudes

Contexte international

Evolution de la politique monétaire et des taux Euribor qui conditionne le cout de nos crédits de financement des stocks

6. Analyse de l'évolution des affaires

L'année écoulée a été marquée par un recul des ventes de champagne :

2023		2022		2021	
CA	VOL	CA	VOL	CA	VOL
9 031 060	586 517	9 846 616	718 750	7 191 733	573 233

PMV 2023 : 15,39 € PMV 2022 : 13,70 € PMV 2021 : 12,55 €

Dans ce contexte défavorable, notre société a pu poursuivre efficacement la construction d'un réseau commercial en adéquation avec notre stratégie et nous avons abandonné certains marchés peu valorisés, ce qui a entraîné une réduction du volume, mais une augmentation significative du prix de vente moyen de 10,99%.

Pour la marque Lombard, la réduction du volume s'explique par deux marchés « appel d'offre » qui ont pris fin au cours de l'année 2023. Le PMV progresse significativement de +10.42% par rapport à 2022. La marque Lombard représente 46% du CA.

2023		2022		2021	
CA	VOL	CA	VOL	CA	VOL
4 196 890	240 263	5 087 585	325 039	2 760 396	192 541

PMV 2023 : 17.47€ PMV 2022 : 15,65 € PMV 2021 : 14,34 €

7. Evénements significatifs concernant l'exercice 2023

Nous avons maintenant une certification organisationnelle FSSC 22000. L'audit de certification a eu lieu le 29 avril 2022, et nous sommes certifiés pour 3 ans. Nous avons eu un audit inopiné en février qui a été concluant (l'audit inopiné fait partie des règles de certification).

Nous avons eu, au cours de l'exercice, des négociations avec nos banques pour le renouvellement de nos crédits de vieillissement et avons abouti début 2024 à un accord de maintien des lignes jusqu'en juin 2026.

8. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice 2023

Comme expliqué ci-dessus un Protocole d'accord a été signé en mars 2024 pour le maintien des crédits de vieillissement.

Nous avons maintenant une nouvelle Banque : La Banque Postale dont les crédits viennent en substitution de ceux de la Société Générale (ex Kolb).

Nous avons signé un contrat avec le client Caviar House qui prévoit le remboursement de sa dette par échéances mensuelles. Le contrat a été mis en place en août 2023.

9. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La mise en place d'un bon réseau commercial avec deux responsables commerciaux France et Export, nous permet de prévoir un développement de nos ventes en volume mais surtout en valeur, pour un exercice 2024 bénéficiaire.

10. Prises de participation

Nous n'avons pas pris de participation au cours de l'année 2023.

11. Degré d'exposition aux risques du marché

Nous facturons en euros et n'avons de ce fait, pas de risque de change.

Nous ne sommes pas concernés par des risques sur actions.

12. Information sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- Les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

LOMBARD ET MEDOT		31/12/2023											
factures reçues et émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu													
Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu							Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	0					0	0					51	
Montant total des factures concernées ht	0	0	0	0	0	0	0.00 €	118 168.82 €	9 032.20 €	4 391.64 €	25 569.27 €	157 161.93 €	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0.00%	1.04%	0.08%	0.04%	0.23%	1.39%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures													
Montant total des factures concernées ht				kk									

13. Affectation du résultat et dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit +30920 euros, au compte Autres Réserves (réserve facultative) qui passerait ainsi de 5 261 894€ à 5.292.814 €

Les capitaux propres s'établissent à 13 815 222 euros.

Nous vous rappelons, comme il se doit, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Nous vous indiquons en outre, conformément aux articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, que le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, non déductibles des résultats, s'élève à un montant de 9125 euros.

14. L'actionnariat de la Société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant à notre connaissance directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Détention supérieure aux dix-neuf vingtièmes : SC Lombard Holding à Epernay.

15. L'actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023.

A cette date, la proportion du capital social détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce et dont les actions font l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition était nulle.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un projet d'augmentation de capital, réservée aux salariés en application des dispositions de l'article L 225-129-6 al. 2 du Code de commerce, avait été soumis et rejeté par l'Assemblée du 30 juin 2017. Cette obligation périodique a été abrogée par la Loi 2019-744 du 19 juillet 2019.

16. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver la poursuite des quatre conventions antérieurement autorisées, avec la SCEV CHAMPAGNE GUIDON et la SC LOMBARD HOLDING, lesdites conventions visées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

17. Le parcours boursier du titre en 2023

Le plus haut : 16.80€

Le plus bas : 12.50€

Nombre de titres échangés : 4035 titres

Le titre a progressé de 8.97% au cours de la période

18. Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au titre de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

*
* *
*

Au présent rapport sont joints le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices, le tableau sur les délais de paiement (point 12) ainsi que le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise.

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

A Epernay,

Le ,

Thomas LOMBARD
Président du Directoire